ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL,
DE L'URBANISME, DE L'HABITAT
ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

المملكة المغربية

وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير والإسكان وسياسة المدينة

338/26

EN-PR-HRE 01-04

07 AOUT 2026

DECISION

Le Directeur Chargé de la gestion de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;

- Vu le dahir portant loi n° 1-93-51 du 22 Rabia I 1414 (10 septembre 1993) instituant les Agences Urbaines ;
- Vu le décret n° 2-93-67 du 4 Rabia I 1414 (21 septembre 1993) pris pour l'application du dahir susvisé ;
- Vu le décret n° 2-93-888 du 6 hijja 1414 (17 mai 1994) relatif à l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 6 dhou al-hijja 1433 (22 octobre 2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et les Entreprises publics ;
- Vu la loi cadre modificative n° 1/2026 du personnel de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé au titre de l'année 2026 ;
- Vu les nécessités de service.

Décide

Article 1 : L'Agence Urbaine de Rabat-Salé lance un concours pour le recrutement d'un Ingénieur d'Etat en Topographie.

Article 2 : Les missions relatives au poste à pourvoir, ainsi que les conditions requises sont précisées dans la fiche de poste en annexe.

Article 3 : Les candidats dont les dossiers répondent aux conditions de candidature seront convoqués pour participer au concours qui comprendra une épreuve écrite et une épreuve orale.

Article 4 : Les intéressés doivent adresser leurs dossiers de candidature, sous une enveloppe fermée portant le nom, prénom et l'intitulé du poste pourvu par voie postale ou au Bureau d'ordre, à l'Agence Urbaine de Rabat-Salé, sise à angle Avenue AL Araar et rue Al Jaouz, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, B.P 2006, **au plus tard, le 31 août 2026 à 16 heures** (cachet de la poste fait foi).

La présente décision, la liste des candidats admis à passer l'épreuve écrite, la liste des candidats admis à passer l'épreuve orale, la liste nominative du candidat admis définitivement et la liste d'attente seront affichées sur le portail **www.emploi-public.ma** et sur le site web de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé **www.aurs.org.ma.**

LE DIRECTEUR CHARGE
DE LA GESTION DE L'AGENCE
URBAINE DE RABAT-SALE
A.U.R.S Hicham EL KHOURASSANI

Angle Avenue Al Araar et Rue Al Jaouz, Secteur 16, Hay Ryad - B.P 2006 - Rabat
ملتقى شارع العرعر وزنقة الجوز، قطاع 16، حي الرياض - ص.ب : 2006 - الرباط
Tél./ الهاتف : 05 37 57 55 55 – Fax/ الفاكس : 05 37 56 46 27 – www.aurs.org.ma – e-mail : aurs@aurs.org.ma

الوكالة الحضرية للرباط و سلا
AGENCE URBAINE DE RABAT-SALE

ANNEXE
FICHE DE POSTE

POSTE : INGENIEUR D'ETAT EN TOPOGRAPHIE

1 CONDITION DE PARTICIPATION :

L'Appel à candidature est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre âgé de 45 ans au plus.

2 PROFIL DU POSTE :

Diplôme d'Ingénieur d'Etat en Topographie.

3 COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Dynamisme, motivation, sérieux et esprit d'initiative ;
- Ecoute et capacité de dialogue ;
- Grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Disponibilité, autonomie dans l'organisation du travail et mobilité ;
- Bonne faculté d'analyse, d'organisation et synthèse ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels en relation avec l'urbanisme ;
- Connaissance des lois, règlementations et procédures régissant l'urbanisme ;
- Connaissances des normes applicables en matière de planification et gestion urbaines (normes architecturales, normes urbaines, grille d'équipements, règlement de voirie ... etc).

4 DESCRIPTION DU POSTE

- Apporter l'assistance technique sur le plan foncier et juridique des projets, en collaboration avec le service des procédures réglementaires, soumis par les antennes de l'AURS en vue de construire, de lotir, de créer des groupes d'habitation ou morceler ;
- Assurer les marches d'établissement des plans de restitution ;
- Veiller au respect des textes de loi, règlements et procédures lies aux domaines fonciers ;
- Établir des études topographiques et cartographiques ;
- Assurer l'instruction des dossiers relatifs aux demandes d'autorisations de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ainsi que la pré-instruction le cas échéant ;
- Participer aux réunions des commissions d'examen des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ;

./.

- Participer aux commissions de contrôle du respect "de la réglementation des plans d'aménagement et la vérification de la conformité des projets de constructions, de lotissements, de morcellements et groupes d'habitations par rapport aux plans autorisés ;
- Assurer le traitement des requêtes en matière de planification et gestion urbaines (instruction, sorties sur le terrain ... etc) ;
- Participer au suivi des documents d'urbanisme réglementaires conformément aux procédures en vigueur ;
- Participer aux études générales, sectorielles et spécifiques (urbanisme, architecture, espaces verts, transport, requalification, environnement, intégration des grands projets urbains ... etc) ;
- Participer à l'élaboration des projets d'aménagement et aux études de faisabilité y afférentes,
- Participer aux études et analyses de la viabilité urbanistique, technique et économique d'opérations et de la cohérence de ses spécificités avec les stratégies de l'Agence Urbaine ;
- Élaborer et assurer le suivi des notes de renseignements.

5 DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature portant l'intitulé du poste, faisant ressortir l'adresse mail et le numéro du téléphone du candidat ;
- Un Curriculum Vitae (CV) bien détaillé avec photo (compétences, formation, parcours académique et professionnel) ;
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ;
- Une copie du Baccalauréat ;
- Une copie du diplôme d'ingénieur d'Etat en Topographie délivré par une Ecole ou un Institut National ou d'un diplôme Etranger reconnu équivalent assorti d'une attestation d'équivalence, conformément à la réglementation en vigueur ;
- Une copie des attestations de travail justifiant l'expérience ;
- Une attestation détaillée des déclarations des salaires octroyée par la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale pour les candidats issus du secteur privé.

LE DIRECTEUR CHARGE
DE LA GESTION DE L'AGENCE
URBAINE DE RABAT-SALE
A.U.R.S Hicham EL KHOURASSANI